

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014  
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOZIN Michèle à partir de 11 h 30  
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55  
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne  
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain  
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20  
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05  
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05  
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Technopole Bordeaux Unitec - Manifestation Innovaday 2014 - Subvention de la  
Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La stratégie économique de la Communauté urbaine de Bordeaux développée dans le schéma métropolitain de développement économique vise notamment à renforcer les filières économiques stratégiques de l'agglomération. Cette stratégie croise deux approches :

- Le renforcement des chaînes de valeurs économiques de nos filières stratégiques : les filières économiques sont constituées d'opérateurs économiques organisés souvent entre des donneurs d'ordres et des sous-traitants qui participent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini qui lui même adresse au final un marché. Cet ensemble est appelé une chaîne de valeur économique,
- La création d'espaces technopolitains rassemblant en un même lieu des activités de haute technologie, centres de recherche, entreprises, universités, organismes financiers facilitant les contacts personnels entre ces milieux. C'est le sens de la stratégie de la CUB sur les pôles d'excellence métropolitains.

Les Technopoles déjà constituées (Unitec et Technowest), jouent un rôle essentiel dans le dispositif d'animation économique. Elles travaillent à la fois sur l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes (avec des outils dont les pépinières) ; participent au rapprochement entre offre académique (formations et recherche) et le système productif ; et enfin jouent un rôle d'animation économique territorial lorsqu'elles sont implantées sur nos parcs technologiques (comme c'est le cas de Bordeaux Unitec sur le Bioparc).

En complément de l'animation de ces filières, se développent des manifestations professionnelles qui visent à dynamiser les échanges entre entreprises, renforcer les synergies entre les acteurs et enfin participer au rayonnement de la filière au-delà des limites de la métropole. Il est donc important que la Communauté urbaine de Bordeaux accompagne ces initiatives.

## **I - Rappels sur la technopole Bordeaux Unitec :**

Bordeaux Unitec est une technopole située à Pessac qui a été créée en 1990. Implantée sur le domaine universitaire de l'agglomération bordelaise, Bordeaux Unitec a développé son action au plus près des ressources scientifiques et universitaires de son territoire. Sa spécificité est d'être un trait d'union entre la recherche, l'enseignement supérieur, l'innovation technologique et les entreprises. L'association a pour objet de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes, en étroite symbiose avec la communauté scientifique et universitaire.

Bordeaux Unitec a notamment pour missions de :

- faciliter la création et la croissance d'entreprises innovantes (montage des projets, business plan, formation des créateurs, etc.) ;
- faciliter l'implantation de centres R&D de PMI et grands groupes à proximité des ressources scientifiques et universitaires ;
- intervenir en appui de toute initiative destinée à accroître les compétences et les moyens de la recherche fondamentale et de l'enseignement supérieur en Gironde ;
- soutenir les initiatives visant à organiser et à densifier le transfert de technologies ;
- participer à la détection et à l'analyse technique et économique des projets innovants issus des milieux scientifiques et universitaires ;
- concevoir et appuyer l'aménagement de lieux d'accueil pour les nouvelles entreprises (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, parcs technologiques, etc.) ;
- favoriser les rencontres et échanges entre universitaires, scientifiques, institutionnels et industriels ;
- assurer la promotion des adhérents, partenaires et entreprises de Bordeaux Unitec et mettre en avant la capacité des organismes de recherche, de R&D et de transfert de technologies à apporter les compétences et moyens nécessaires au développement industriel local et régional.

## **II - Organisation de la manifestation InnovaDay 2014 :**

Bordeaux Unitec organisera le 3 juin 2014 la cinquième édition d'InnovaDay en faveur de la création et du développement de jeunes entreprises innovantes. Cette manifestation, qui se déroulera au Palais des congrès de Bordeaux, sera l'occasion de réunir les acteurs de l'économie innovante, les entrepreneurs, les industriels, les investisseurs, les chercheurs, les organismes de soutien à la création et à la croissance d'entreprises innovantes ainsi que les acteurs institutionnels.

Ces rencontres se dérouleront autour des pôles suivants :

- Accompagnement : Aquitaine Développement Innovation, Bordeaux Technowest, Bordeaux Unitec, Incubateur Régional d'Aquitaine, etc...,
- Transfert de technologie : Aquitaine Sciences Transferts, Alphanov, CEA,
- Institutionnels : Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, CUB, INPI,

- Financement : BPI France, Aquitaine Amorçage, Aquitaine Création, etc...
- Conseil : Aquinov, Ernst & Young, etc..,

### Innovaday est une manifestation double : un Forum National d'Investissement et des Rencontres Régionales de l'Innovation :

- Le Forum national d'investissement correspond à un grand espace de rencontres entre une trentaine de jeunes entreprises innovantes et des experts (financiers, juridiques, marketing, ....),
- Les rencontres régionales de l'innovation regroupent l'ensemble des structures régionales d'accompagnement et de financement. Pour cette édition, l'accent sera mis sur le secteur numérique-santé.

### Les publics ciblés sont :

- Les Jeunes Entreprises Innovantes et les PMI de croissance en recherche de fonds et/ou d'accompagnement de leur programme d'innovation, les porteurs de projet,
- Les investisseurs en capital régionaux et nationaux,
- Les réseaux régionaux de l'innovation.

Le nombre de visiteurs attendu est estimé à 450. A titre de comparaison, l'édition 2012 a attiré 418 personnes dont notamment 146 créateurs et entrepreneurs, 40 business angels, investisseurs et financiers, 126 responsables et experts d'organismes d'appui à la création ou au développement d'entreprises innovantes. Au total, 340 rendez-vous ont été organisés et planifiés dont 191 pour la session nationale.

### III - Le plan de financement - budget prévisionnel 2014 :

Le budget prévisionnel global pour cette nouvelle édition s'élève à 270 000 €. En 2013, la Communauté urbaine de Bordeaux a versé à Bordeaux Unitec une première subvention d'un montant de 10 000 € pour le lancement des contacts commerciaux et de communication. Il nous est demandé aujourd'hui une participation à hauteur de 40 000 € pour finaliser l'opération ce qui portera à 50 000 € le soutien apporté par la Communauté urbaine à cette manifestation, montant inchangé par rapport à l'édition 2012 d'Innovaday.

DEPENSES	MONTANT €	RECETTES	MONTANT €
- Formation	7 000	- Région	55 000
- Communication – Logistique – Commercialisation	106 000	- Communauté urbaine de bordeaux	40 000
- Forum : Prestation « finance et technologie »	34 000	- FEDER	80 000
- Forum : Prestation « Palais des Congrès »	76 000	- ADI	8 000
- Tables rondes, ateliers	5 000	- CDC, CEA, ACI, GALIA, autres privés	57 000
- Restauration	32 000	- Subvention pré- commercialisation 2013 :	30 000
- Coordination, gestion	10 000	Cub,	10 000
		Région,	10 000
		Feder	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>270 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>270 000</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code général des Collectivités territoriales,

**VU** le régime communautaire n° E1/90-NN/120/90 du 03/07/1991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

**VU** la délibération n° 2011/0156 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma Métropolitain de Développement Economique,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE :**

- la communauté urbaine de Bordeaux a déjà versé lors de l'exercice 2013 une avance de 10 000 € correspondant au lancement des contacts commerciaux et de communication,

- la demande de subvention de l'Association Bordeaux Unitec pour l'organisation de la manifestation InnovaDay (à hauteur de 40 000 €) qui se tiendra le 03 juin 2014, est recevable dans la mesure où la manifestation s'inscrit dans l'action 2.1 : Marketing industriel « spécifier et promouvoir les filières industrielles de la métropole » du Schéma Métropolitain de Développement Economique,

**DECIDE**

**Article 1** : il est attribué une subvention à hauteur de 40 000 € à l'association Bordeaux Unitec pour l'organisation de la manifestation Innovaday qui se déroulera le 3 juin 2014,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée déterminant les conditions de règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au soutien à la manifestation Innovaday 2014 sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, opération 05P098O003, subventions aux organismes de développement économique.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>28 FÉVRIER 2014</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 28 FÉVRIER 2014</b></p>
--

M. JEAN-JACQUES BENOIT